

AVIS DE RECHERCHE

Il est de coutume de dire qu'il n'y a pas de match sans arbitre. Tout le monde est d'accord mais qui s'y colle ? Il n'y a pas souvent de volontaire pour prendre le sifflet !.

Heureusement les instances fournissent ou essaient de fournir des arbitres pour les matchs officiels. Mais les districts n'ont pas suffisamment d'arbitre pour couvrir toutes les rencontres.

Afin de remédier à cette pénurie, la FFF a pondu un règlement drastique que tous les clubs doivent respecter sous peine d'amendes ou de sanctions. Les clubs ont l'obligation de fournir des arbitres officiels dont le nombre dépend du niveau de leur équipe fanion.

Pour l'USEM qui a gagné sa place en Régional 3, l'obligation est d'avoir trois arbitres dont deux adultes.

En cas d'infraction concernant ce statut d'arbitrage, les sanctions sont plutôt sévères.

1ère année d'infraction : 60 € d'amende par arbitre manquant.

2ème année d'infraction : amende doublée et un muté en moins

3ème année d'infraction : amende triplée et deux mutés en moins

4ème année d'infraction : amende quadruplée et quatre mutés en moins

A savoir que le nombre maxi de joueurs mutés à pouvoir participer à une rencontre est de six !

Il est donc aisé de comprendre que les clubs n'ont pas d'autre choix que de présenter des candidats aux formations d'arbitres organisées par les instances.

L'USEM qui n'échappe pas à la règle est en manque de volontaire et lance un appel :

LE CLUB RECHERCHE DES CANDIDATS ARBITRES

Plusieurs types de personne peuvent être concernées et intéressées.

1. Adulte, ancien joueur ou actuellement en foot loisirs, qui s'inscrit dans une démarche rejoignant celle d'un dirigeant, afin de rendre service au club.
2. Jeune adulte qui veut tenter l'arbitrage avec l'ambition d'arbitrer au meilleur niveau et qui, peut alors bénéficier de toutes les filières proposées par les instances.
3. Jeune joueurs (à partir de 14 ans) qui veut se lancer dans l'arbitrage et qui, en tant que jeune arbitre, sera plus particulièrement accompagné afin d'éventuellement postuler pour devenir arbitre à un bon niveau.

AVANTAGES DE DEVENIR ARBITRES

1. Belle expérience humaine
2. Apprentissage de la vie et amélioration de la maturité et de la confiance en soi
3. Aspect financier non négligeable puisque les arbitres perçoivent des indemnité suivant leur niveau et le lieu du match.

SI VOUS ÊTES PASSIONNÉS DE FOOT, TENTEZ L'EXPÉRIENCE



Nous avons demandé à l'arbitre officiel du club, Thibault CHAVE de nous faire part de son expérience. A l'attendre, aucun regret et une belle satisfaction d'avoir choisi cette voie.



Présentation :

« J'ai 36 ans et je suis arbitre officiel, représentant l'USEM depuis 2012. Auparavant j'ai joué en jeunes à l'Olympique de Savigneux et au FC Montbrison. J'ai arrêté ma carrière en U.18. »

Comment es tu devenu candidat à l'arbitrage ?

« Mon petit frère jouait à l'USEM et, un jour, on m'a demandé de prendre le sifflet pour un match amical. J'avais déjà souvent arbitrer lors de tournois de jeunes, mais cette rencontre a vraiment été un déclencheur de vocation. Quand j'en ai fait part aux dirigeants, ils m'ont vite encouragé à me présenter aux formations et c'était parti. Comme je ne jouais plus, j'ai donc retrouvé le foot par le biais de l'arbitrage. »

Tes débuts dans l'arbitrage ?

« J'ai tout d'abord suivi la formation initial qui s'étalait sur quatre lundis soirs de suite avec un petit test pour conclure. Ensuite, j'ai commencé sur des matchs de division 4. A l'époque, les nouveaux arbitres étaient moins bien accompagnés qu'aujourd'hui et on

manquait d'infos. J'avais déjà 23 ans et il était un peu tard pour intégrer les filiales qui mènent rapidement au niveau Ligue. Donc j'ai stagné un peu trop longtemps à mon goût en District. Je suis rapidement monté en division 2 mais malgré des bonnes notes j'ai mis du temps pour arriver en division 1. »

Et aujourd'hui ?

« En 2019, le District a changé de CTDA (Conseiller Technique Arbitrage) et celui ci a mis en place des filières promotionnelles basées sur le volontariat. Quelque soit son niveau, on pouvait postuler pour arbitrer en Ligue. Je me suis inscrit et j'ai répondu aux obligations d'observations théoriques et pratiques. En un an je suis passé de la division 2 à la division 1 et le Régional 3. C'est autre chose, à commencer par le fait de se retrouver à trois arbitres. C'est un vrai confort pour celui qui officie au centre et qui peut rester focus sur son match. »

Comment sont classés les arbitres ?

« Chaque saison, il y a un classement avec système de montées et relégations. En R3, on est noté trois fois. Ces notes sont cumulées avec un barème de bonus-malus. Suivant l'implication dans la commission d'arbitrage, accompagnement de jeunes arbitres, promotion de l'arbitrage, présence aux AG et aux rassemblements d'arbitres et une note minimale aux tests théoriques. Le classement est publié vers le 30 juin et donne la hiérarchie de la saison suivante. »

Ton avenir dans l'arbitrage ?

« J'ai toujours l'envie, donc je continue en espérant atteindre le niveau R1. Depuis quelques années il n'y a plus de limite d'âge. Il suffit de réussir les tests physiques. Alors pourquoi pas ? »

Qu'es ce que l'arbitrage t'a apporté ?

« Il a été très important pour la confiance en soi. Finalement le coté managérial m'a beaucoup servi professionnellement. Gérer les joueurs et tout l'entourage d'un match est très formateur et apporte une certaine expérience. Il faut que tout se passe au mieux en faisant appliquer un règlement pas toujours connu de tous. On est confronté à une grande diversité de situation avec des imprévus et la pression des spectateurs présents. C'est très bénéfique mais, aussi, assez impressionnant, c'est pour cela qu'il faut absolument accompagner les jeunes arbitres. »

Justement, parles nous des jeunes arbitres ?

« L'idéal pour moi est de débiter vers 15-16 ans. Jusqu'à cet âge, le jeune peut toujours jouer en club et commencer à arbitrer bénévolement les plateaux, les tournois ou les matchs amicaux. Le District déplore beaucoup d'arrêts chez les arbitres qui débutent trop tôt. En effet, ils se retrouvent à arbitrer des U.15 et

c'est difficile d'avoir l'autorité nécessaire quand on est plus jeunes que les joueurs. La commission d'arbitrage veille à ce que tous les jeunes arbitres soient accompagnés par un arbitre chevronné, lors de ses premières rencontres. Ce dernier est le garant que tout se passera bien avec les clubs et son rôle est, aussi, d'apporter ses conseils et son expérience auprès du jeune arbitre et de ses parents. »

Comment motiver des jeunes à devenir candidat ?

« En premier leur donner l'occasion d'arbitrer les plus jeunes lors des tournois. C'est là que le déclic peut se faire. Après, il y a la possibilité de faire une belle carrière d'arbitre. Ceux qui intègrent le cursus officiel qui mène à la Ligue peuvent se retrouver à 22 ans arbitre central en R1. Ce qui ouvre la possibilité de faire la touche en National 2. Bien sûr pour cela, il faut réussir aux examens mais c'est quand même une belle expérience. C'est encore plus réalisable pour les féminines. Il y a peu de filles volontaires et, pour peu qu'elle s'en donne la peine, une jeune fille peut très rapidement atteindre le niveau national.

Enfin, l'aspect financier n'est pas négligeable puisque les arbitres reçoivent un dédommagement et une indemnité de déplacement pour chaque match (réglés par les clubs).

En contre partie, il faut un peu de travail théorique, apprendre les lois du jeu et soigner son image pour inspirer le respect. Il faut aussi avoir un moyen de déplacement et, pour les jeunes, les parents font souvent offices de chauffeurs. »

Tes meilleurs souvenirs ?

« J'ai eu la joie d'être juge de touche pour un match division 3 national féminin. La réserve de l'OL contre Nîmes avec une arbitre fédérale venue de Marseille, au centre. Des finales de coupe de La Loire féminine et un match de Clermont en coupe de France féminine.

Quoiqu'il en soit, je reste à la disposition de n'importe quel candidat arbitre pour l'USEM »



LES DIFFÉRENTS ARBITRES DE L'USEM AU FIL DES SAISONS



Pierre ROMEYER (2004-2007)

Florian Béal (2004-2009)

Guillaume PORTES (2010-2014)

Thibaud CHAVE depuis 2012

Matéo ZENI (2018-2019)

Boris VATAN (2020-2021)

Simon FOUBERT (2021-2024)